



Sécuriser son habitation,
c'est facile et peu cher

Se sentir en
sécurité chez soi
est essentiel

Table des matières

Préface	5		
Chapitre 1 : La prévention incendie	6	Chapitre 3 : La prévention des cambriolages	19
<i>a. Sécuriser son habitation, pourquoi ?</i>	6	<i>a. Sécuriser son habitation, pourquoi ?</i>	19
<i>b. Les bonnes habitudes pour la prévention des incendies</i>	8	<i>b. Point d'attention : les entrées favorites du voleur</i>	21
<i>c. Prévoyez comment sortir de chez vous - plan d'évacuation</i>	11	<i>c. La prévention des cambriolages</i>	22
<i>d. Mesures à prendre en cas d'incendie</i>	12	<i>d. Les bonnes habitudes pour la prévention des cambriolages</i>	23
<i>e. Le matériel indispensable</i>	13	<i>e. Les systèmes "D"</i>	28
<i>f. Le conseiller en prévention incendie</i>	14	<i>f. Qui peut vous aider en cas de cambriolage ?</i>	29
<i>g. Que faire en cas de brûlure ?</i>	14	<i>g. Vous sécuriser avec du matériel inférieur à 20€, c'est possible !</i>	30
Chapitre 2 : Le monoxyde carbone (CO)	16	<i>h. Le conseiller en prévention vol</i>	32
<i>a. Le monoxyde de carbone (CO), qu'est-ce que c'est ?</i>	16	<i>i. L'action nationale de lutte contre les cambriolages "1joursans"</i>	34
<i>b. Quels sont les symptômes d'une intoxication au CO ?</i>	16	Chapitre 4 : En bref (fiches détachables)	35
<i>c. Que faire en cas d'intoxication au CO ?</i>	17	<i>a. Liste de contrôle cambriolage</i>	35
<i>d. Les bonnes habitudes pour prévenir une intoxication au CO</i>	17	<i>b. Liste de contrôle incendie</i>	36
		<i>c. Numéros de téléphone d'urgence</i>	36
		Remerciements	37

Préface

Votre habitation est un endroit où vous devez vous sentir en sécurité.

« Je n'ai rien à voler ! Se sécuriser coûte trop cher ! Je sais éteindre un feu ».

On entend souvent ces phrases quand on parle de cambriolage ou d'incendie.
Mais le cambrioleur, lui, pense qu'il y a toujours quelque chose à voler.

On oublie que la première chose à voler est notre intimité : les séquelles psychologiques dues à une intrusion ou à un incendie sont plus durables que les pertes matérielles.

Comment mieux sécuriser votre habitation ?

Qui peut vous aider ?

Saviez-vous qu'il est possible de se sécuriser avec peu d'argent ?

**Cette brochure vous informe sur la prévention
des cambriolages et des incendies.**

**Elle vous explique des mesures simples, gratuites ou
peu chères à utiliser pour se sécuriser.**

Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres ...

Chapitre 1 : La prévention incendie

A. Sécuriser son habitation, pourquoi ?

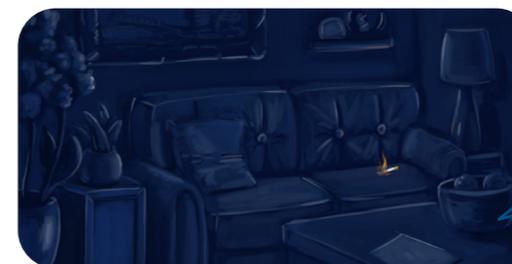
En Belgique, chaque année, plus de 50 personnes, dont des enfants, meurent à cause d'un incendie dans leur maison. Ce chiffre reste trop élevé.



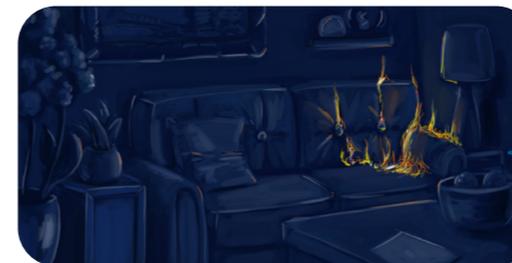
Quelles sont les plus grandes causes d'incendie ?
Fumer, cuisiner (huile qui déborde, laisser une poêle sans surveillance) et les appareils électroménagers (séchoir, prise de courant surchargée, etc.).

Plusieurs précautions peuvent vous aider à éviter le risque d'incendie et à augmenter vos chances de fuir votre habitation en cas de feu. De plus, des mesures organisationnelles peuvent prévenir certains risques.

Lors d'un incendie, vous n'avez que **quelques minutes pour quitter le lieu !**



Un incendie
après **1** minute



Un incendie
après **3** minutes



Un incendie
après **5** minutes

B. Les bonnes habitudes pour la prévention des incendies



Débranchez tout appareil qui n'est pas utilisé. Les électroménagers branchés en continu risquent de surchauffer et de s'enflammer. Privilégiez les minuteurs pour les veilleuses dans les chambres d'enfants pour éviter la surchauffe de la veilleuse. Les batteries des GSM surchauffent rapidement. Rechargez-les de préférence pendant la journée.



Ne fumez pas dans votre lit ou à un endroit où vous pouvez vous endormir.



Soyez prudent avec les appareils de chauffage, ne placez pas de matériaux facilement inflammables (fauteuil, tenture, etc.) près d'un appareil de chauffage ou d'un feu ouvert.



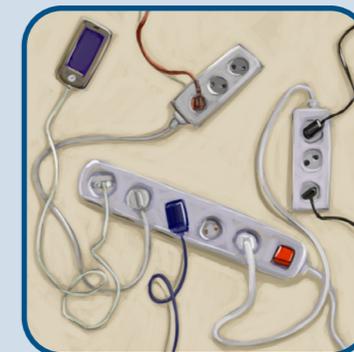
Nettoyez correctement tous les filtres de votre séchoir. Il peut s'enflammer facilement. N'allumez jamais votre séchoir quand vous vous absentez ou quand vous allez dormir.



Privilégiez une friteuse électrique à la casserole remplie d'huile.



Ne laissez pas de bougies allumées sans surveillance. Placez-les toujours dans un support en verre de manière à les protéger des courants d'air.



Ne branchez pas trop d'appareils électriques sur une même multi-prise.



Pour la sécurité des enfants, évitez de laisser traîner des allumettes, des briquets, des produits inflammables, etc.

Mieux vaut ne pas éteindre l'incendie vous-même !

Pensez toujours à votre sécurité avant tout. Lors d'un départ de feu, essayez uniquement d'éteindre le feu si vous savez comment le faire.

Si vous ne savez pas comment utiliser un extincteur, il est préférable de fuir et d'appeler le **112** directement.



Il est possible d'éteindre une poêle ou une casserole en feu avec une serviette humide.

Astuce : vous pouvez prendre une serviette, la mouiller, et la tordre.

Attention, elle ne doit pas être trempée ! L'eau sur de l'huile bouillante provoque de grandes flammes !

On mouille le linge, on le tord, on protège ses mains puis on dépose le linge sur une poêle.

Attention : une couverture anti-feu ne peut pas être utilisée pour les feux de friteuse !



Pour toute information supplémentaire, consultez le site :
www.nejouezpasavecfeufeu.be

C. Prévoyez comment sortir de chez vous - plan d'évacuation

Etablissez un plan d'évacuation de votre habitation. Réfléchissez au trajet le plus court et le plus sûr. En général, c'est via la porte d'entrée de devant. Prévoyez également une 2^{ème} sortie si la 1^{ère} n'est pas accessible.



Vous pouvez le faire en famille tout en jouant.

Les enfants sont aussi concernés. Vous pouvez vous chronométrer en essayant de prendre le moins de temps possible. Plus vous vous exercerez, plus vous serez préparé aux risques d'incendie. **Pensez aussi à l'évacuation de vos animaux de compagnie.**

La peur peut vous paralyser.
Gardez toujours votre GSM, une lampe de poche et vos clés à portée de main.



D. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dès que vous entendez l'alarme du détecteur incendie, que vous sentez ou voyez la fumée, rassemblez votre famille et vos animaux domestiques. Sortez le plus rapidement possible en suivant votre plan d'évacuation.

Une fois dehors, appelez le 112.

Communiquez toujours votre identité, votre problème et votre position.

Ne retournez jamais à l'intérieur, même si vous avez oublié quelque chose.

Si vous ne pouvez pas sortir de chez vous en toute sécurité.

- Restez dans un espace sans fumée, **fermez la porte**, gardez votre téléphone en main.
- **Placez un linge en bas de la porte pour empêcher la fumée de rentrer.**
- Veillez à ce que les services de secours ou les voisins sachent où vous êtes.
- **Attachez un drap de lit à une fenêtre de la façade pour être vite repéré par les secours.**



E. Le matériel indispensable



Le détecteur de fumée

Les détecteurs de fumée peuvent vous sauver la vie ! Si vous dormez, le détecteur vous réveillera grâce à son « bip ». La fumée d'un incendie ne vous laisse parfois que 3 minutes pour prendre la fuite.



Il doit se trouver idéalement au milieu du plafond. Ne les placez pas à côté d'un ventilateur ou d'une grille d'évacuation. Le détecteur se remplace tous les 10 ans.



Aspirez la poussière du détecteur



Testez les piles en poussant sur le bouton TEST

Si la pile est déchargée et que le bip vous agace, pensez à remplacer la pile plutôt que de simplement la retirer.

F. Le conseiller en prévention incendie

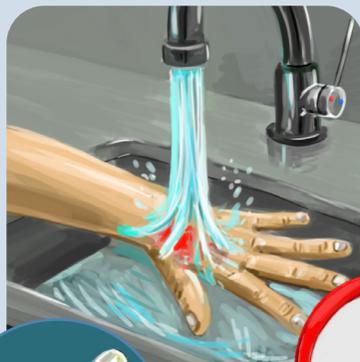
Le conseiller en prévention incendie (CPI) est un pompier de votre commune. C'est un expert dans la prévention des incendies et dans la prévention des intoxications au monoxyde de carbone (CO). Il vient à votre demande examiner votre habitation. Ce service est gratuit. Les conseils donnés tiennent compte de vos besoins et de votre budget.

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller en prévention incendie, téléphonez à la caserne des pompiers de votre ville.



G. Que faire en cas de brûlure ?

De l'eau avant tout ! Il est important de refroidir la brûlure au plus vite.



- Règle des 3x20
- Refroidir la brûlure 20 minutes avec une eau à 20 degré (eau tiède)
- La distance de l'eau avec la brûlure doit être de 20 cm.
- **Surtout, ne pas mettre du beurre.**



L'une des causes des accidents domestiques les plus fréquentes chez les enfants sont les brûlures.

Brûlure 1er degré

La peau est rose rouge, sèche et parfois gonflée. Elle est douloureuse. Elle peut faire apparaître de petites cloques. La brûlure au 1er degré guérit après quelques jours sans laisser de cicatrice.

Comment soigner une brûlure au 1er degré ?

- Si la brûlure est sale, désinfectez la zone brûlée à l'aide d'une solution antiseptique.
- Appliquez une pommade cicatrisante et/ou un gel hydratant.
- Si la brûlure dépasse la taille d'une pièce de 2 euros, allez chez votre médecin ou aux urgences.



Pour les brûlures au 2^{ème} et au 3^{ème} degré!
Il est important d'aller aux urgences pour se faire soigner correctement !
Appelez le **112** pour un transport aux urgences.

Chapitre 2 : Le monoxyde de carbone (CO)

A. Le monoxyde de carbone (CO), qu'est-ce que c'est ?

Le **monoxyde de carbone (CO)** est un gaz qui se dégage en cas de mauvaise combustion des chaudières, des chauffages à gaz, à pétrole, au fioul, etc.

Chaque année, plus de 1000 personnes en Belgique sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore (qui n'a pas de couleur), inodore (qui n'a pas d'odeur) et insipide (qui n'a pas de goût).

B. Quels sont les symptômes d'une intoxication au CO ?

Soyez vigilant si vous êtes plusieurs à ressentir ces mêmes symptômes dans une même pièce.

Des maux de tête	Des vertiges	Des nausées et des vomissements	Si vous vous sentez faible et essoufflé	Si vous ressentez un changement de rythme cardiaque
				

C. Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- Aérez tout de suite la pièce.
- Sortez la personne intoxiquée dehors pour qu'elle respire de l'air frais.
- Appelez les urgences en formant le **112**.



D. Les bonnes habitudes pour prévenir une intoxication au monoxyde de carbone

Ne fermez pas toutes les ouvertures lorsque vous utilisez des appareils de chauffage au gaz (ex : chauffe-eau) ou poêle au pétrole. Ils nécessitent un apport permanent d'air. Vous risquez une intoxication au monoxyde de carbone si cette aération est insuffisante ou absente.

Vous pouvez vous référer aux normes en vigueur suivant les différentes régions.



Faites entretenir votre chaudière au gaz **tous les deux ans.**

Faites entretenir votre chaudière au mazout **chaque année.**



Faites ramoner votre cheminée **une fois par an.**



Faites entretenir **régulièrement** les appareils de chauffage individuels (ex. poêle à pétrole ou à pellets).

Une installation défectueuse peut non seulement provoquer une intoxication au monoxyde de carbone, mais également un incendie.

L'entretien de vos installations de chauffage peut vous **SAUVER LA VIE !**

Chapitre 3 : La prévention des cambriolages

A. Sécuriser son habitation, pourquoi ?

En 2019 : il y a eu plus ou moins **130 cambriolages par jour** en Belgique.

Grâce à la prévention des cambriolages, il est possible de retarder l'entrée d'un voleur dans votre habitation.

En moyenne, il faut moins de 3 minutes à un voleur pour entrer dans une habitation. Plus le voleur aura des difficultés à entrer chez vous, plus vite il abandonnera ses tentatives.

Sécuriser son habitation, c'est possible et c'est peu cher.

Le voleur regarde avant tout la possibilité d'entrer rapidement dans une habitation. Il y aura toujours quelque chose à voler (un GSM, une paire de chaussures, etc.).

L'habitation est le lieu où l'on doit se sentir en sécurité. C'est essentiel pour son bien-être et celui de sa famille.

Le vol peut être traumatisant pour les victimes : insomnie, cauchemars, peur de rentrer ou de quitter son habitation. Les victimes de cambriolage parlent de « viol » de l'habitation, de leur intimité.

Être victime d'un vol est une situation désagréable. C'est une perte de temps et d'argent.

Sur le plan administratif et financier :

- Déclaration à la police
- Déclaration à l'assurance
- Démarche auprès de la maison communale



Sur le plan personnel :

- Perte de temps
- Perte d'argent
- Perte d'objets de valeur sentimentale
- Traumatismes (perte de sommeil, peur de rentrer ou de sortir de chez soi)

Démarches auprès des ambassades, des consulats

B. Points d'attention : les entrées favorites du voleur

Points d'attention pour les maisons

- Portes et fenêtres
- Porte du garage
- Fenêtre de toit
- Echelle laissée dans le jardin
- Soupierail

Points d'attention pour les appartements

- Porte d'entrée du hall de l'immeuble
- Accès aux balcons
- Porte des caves
- Porte et fenêtre qui donnent sur le balcon





Balcons

Porte

D. Les bonnes habitudes pour la prévention des cambriolages



Identifiez la personne qui sonne avant de lui ouvrir.



Ne pas laisser entrer un inconnu avec vous



Sécurisez votre balcon. Le cambrioleur peut y grimper pour entrer chez vous.

C. La prévention des cambriolages

3 types de mesures :

Ces mesures servent à dissuader et à retarder l'entrée d'un cambrioleur dans votre habitation.

- 1. Les mesures organisationnelles** sont l'ensemble des bonnes habitudes à prendre. Elles sont simples, gratuites ou peu chères.
Exemple : simuler une présence (bruit et lumière), fermer vos portes et fenêtres, etc.
- 2. Les mesures mécaniques** consistent à renforcer vos portes et fenêtres avec du matériel de sécurité contre les cambriolages.
Exemple : verrou supplémentaire à votre porte, bloque-porte etc.
- 3. Les mesures électroniques** sont, par exemple, les mesures d'installation d'alarme, de caméra, de bouton de panique, etc.

Même pour une absence de courte durée, fermez toutes vos portes et fenêtres à clé ! (Fenêtres de toit, porte de garage, porte de jardin, de terrasse, de cave).



Les clés



Évitez de déposer vos clés sous un paillason ou dans un pot de fleur.



Confiez le double de vos clés à une personne de confiance.



À l'intérieur de chez vous, ne laissez pas les clés sur votre porte d'entrée, sur votre porte vitrée et sur vos fenêtres.



N'écrivez pas votre adresse sur votre porte-clés.



Ne laissez pas les clés visibles dans votre habitation. Si le voleur casse une fenêtre ou porte vitrée, il sera facile pour lui de rentrer dans votre habitation.

Pendant sa fuite, le voleur peut prendre les clés de votre habitation, de votre voiture, du bureau, etc.

Vos biens



Évitez de laisser vos objets de valeur à la vue de tout le monde.



Faites une liste avec photos et numéros de série de vos objets de valeur.



Il est également possible de marquer à l'encre invisible vos objets de valeur. Indiquez votre nom et votre numéro national.

Vous pouvez téléphoner au conseiller en prévention vol de votre commune. Il vous donnera toutes les informations nécessaires.



L'extérieur de votre habitation



Attachez ou rentrez les échelles, les outils, les tables et chaises de jardin pour éviter qu'ils ne servent au voleur pour entrer dans votre habitation ou ne soient emportés.



Mettez un éclairage extérieur avec détection de mouvement.
Le voleur n'aime pas la lumière.



Taillez vos haies et évitez des palissades trop hautes.
Elles empêchent vos voisins de voir si un voleur entre dans votre habitation.

Plantez des buissons avec des épines sous vos fenêtres.
Le voleur aura difficile à atteindre vos fenêtres.



Ne jetez pas les cartons de vos achats de valeur à la vue de tous.
Les cartons montrent au voleur ce que vous venez d'acheter et ce qu'il peut venir prendre chez vous.

Points d'attention quand vous partez en vacances



Ne mentionnez pas sur les réseaux sociaux que vous êtes en vacances. Vous évitez ainsi de montrer à des personnes mal intentionnées que vous êtes absent.

Faites relever le courrier par une personne de confiance.



Faites relever les volets la journée par un voisin.



Simulez une présence lors de vos absences (lumière, radio, télé, ...)
N.B. : Vous pouvez programmer une lampe qui s'allumera à différentes heures grâce à un minuteur.

Que ce soit en appartement ou dans une maison, favorisez une bonne entente avec vos voisins. Ils pourront prévenir la police s'ils voient quelque chose de suspect chez vous et pourront relever votre courrier si vous vous absentez.

L'ENTRAIDE FAIT LA FORCE !

E. Les systèmes "D"

Les systèmes D sont des astuces réalisées facilement avec les moyens du bord. Attention à les installer correctement. Mal installés, ils peuvent vous faire perdre de l'argent et ne vous mettent pas en sécurité !



Bloquez la porte vitrée coulissante avec un manche à balais.



Bloquez la porte d'entrée avec une planche en bois.



Bloquez la porte d'entrée avec une cale en bois.



Bloquez la porte de garage avec de grands clous.



Installez un carillon pour portes et fenêtres.

Demandez conseil à votre conseiller en prévention vol pour l'installation du matériel.



F. Qui peut vous aider en cas de cambriolage ?

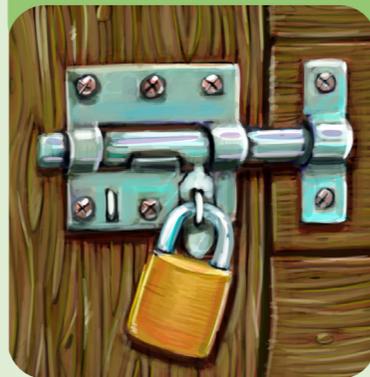
- **La première chose à faire est d'appeler la police au 101.** La police va constater le vol et écrire un procès-verbal. Ce document est important pour leur enquête et pour votre assurance (vol).
- Le service d'aide aux victimes peut vous accompagner dans vos démarches. Il vous apporte une aide psychologique et sociale adaptée à vos besoins. Ce service est gratuit.
 - Pour les francophones :
<http://www.victimes.cfwb.be/ou-trouver-aide/>
 - Pour les néerlandophones :
<https://www.caw.be/voor-professionals/downloads/brochures/slachtofferhulp/>

G. Vous sécuriser avec du matériel inférieur à 20€, c'est possible !

Lumière extérieure avec détecteur de mouvement



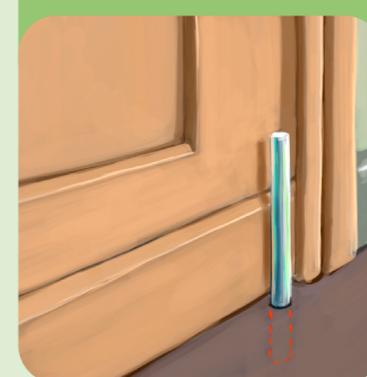
Cadenas pour soupirail-abri de jardin



Serrure à bouton pour porte



Bloque porte



Bloque volet



Judas



Verrou pour fenêtre



Alarme pour fenêtre



H. Le conseiller en prévention vol

Le conseiller en prévention vol (CPV) est soit un policier de votre zone de police, soit un civil de votre administration communale. Le conseiller en prévention vol est un expert dans la prévention des cambriolages. Il vient à votre demande visiter votre habitation.

Pour information, si vous préférez que le policier vienne en tenue civile faire sa visite, vous pouvez le lui demander quand vous prenez rendez-vous.

Ce service est gratuit. Les conseils donnés tiennent compte de vos besoins et de votre budget. Les données sur votre habitation sont protégées par le **secret professionnel**.

Renforcer la sécurité de mon habitation?

Le conseiller en prévention vol vous aide

Cambriolages ?
1 jour sans

1joursans.be

E.R. - Philip Willekens, Boulevard de Waterloo 76, 1000 Bruxelles, 2017

Comment prendre un rendez-vous avec un conseiller en prévention vol ?

En suivant ce lien : www.conseillerenpreventionvol.be

Conseil gratuit d'un expert indépendant

Quels conseils aimeriez-vous recevoir de notre conseiller?

Incendie
 Vol

Recherche par code postal

Rechercher votre commune

Faites gratuitement appel aux services d'un expert indépendant sur le vol ou l'incendie. Ses conseils sont neutres et sans engagement. Les services offerts diffèrent d'une commune à l'autre.

Insérez le nom ou le code postal de votre commune et découvrez quels services y sont offerts.

Indiquez le code postal de votre commune. Vous recevrez les coordonnées des conseillers en prévention vol proches de chez vous.



Certaines communes donnent une aide pour la sécurisation de votre habitation. Renseignez-vous auprès du conseiller en prévention vol de votre commune.

Pour les personnes qui n'ont pas d'autre choix, vous pouvez téléphoner :
02/557.35.85 pour les francophones
02/557.35.20 pour les néerlandophones



I. Action nationale de lutte contre les cambriolages "1joursans"

La Belgique organise chaque année une campagne nationale contre les cambriolages : « 1 jour sans ».

Cette campagne se déroule en octobre au moment du changement d'heure.

Chaque personne a son propre rôle dans la lutte contre les cambriolages. Police, autorités et citoyens travaillent ensemble pour renforcer la sécurité dans leur quartier. De nombreuses initiatives de prévention sont organisées tout au long de la semaine de prévention.

Pour découvrir cette campagne, visitez le site : www.1joursans.be
Vous pouvez également nous suivre sur Facebook et sur Twitter.



Chapitre 4 : En bref (fiches détachables)

A. Liste de contrôle cambriolage

- Ne laissez pas d'échelle ou d'outils dans votre jardin, ça facilite le travail du cambrioleur.
- Ne laissez pas une clé cachée dans votre jardin ou dans un autre endroit évident.
- Taillez vos haies à une hauteur qui laisse visible votre habitation par les voisins.
- Contrôlez les accès des soupiraux, coupoles et fenêtre de toit en les cadenassant.
- Ne laissez pas en évidence vos GSM, matériel informatique, vidéo, etc.
- Fermez portes et fenêtres à clé, même pour une courte absence.
- Ne laissez pas les clés sur les portes et fenêtres.
- N'indiquez pas vos coordonnées sur votre porte-clés.
- Laissez une radio allumée pour simuler une présence.
- Mettez une lampe sur minuteur pour simuler une présence.
- Ne laissez pas un mot d'absence sur votre porte.
- Listez les numéros de séries et particularités de vos biens de valeur.
- Marquez vos objets de valeur à l'encre invisible. Demandez conseil à votre conseiller en prévention vol
- N'enregistrez pas vos coordonnées sur votre GPS.

- Ne parlez pas de votre départ sur les réseaux sociaux (FB, Twitter)
- Demandez à un voisin de confiance de prendre votre courrier.
- Demandez à un voisin de confiance de lever et abaisser le volet de votre habitation chaque jour.
- Si votre absence se prolonge, vous pouvez le signaler à la police de votre commune. Elle pourra ainsi surveiller votre habitation.
- Cadenassez votre abri de jardin, votre cave, le soupirail.

Si vous partez pour quelques jours



B. Liste de contrôle incendie

- ✓ Préparez un plan d'évacuation en cas d'incendie. Le chemin d'évacuation vers l'extérieur ne doit jamais être encombré et il doit être le plus court jusqu'à la sortie.
- ✓ Tous les étages disposent au minimum d'un détecteur incendie. La cuisine, la salle de bain et le garage ne doivent pas avoir de détecteur de fumée.
- ✓ Ne fumez pas dans votre lit. Restez bien réveillé pour éviter le risque de vous endormir avec une cigarette allumée.
- ✓ Ne cuisinez pas avec des vêtements trop larges. Faites aussi attention à la matière du vêtement, le nylon s'enflamme très vite !
- ✓ Placez vos produits inflammables à l'abri de toute source de chaleur et hors de portée des enfants.
- ✓ Les installations de chauffage doivent être régulièrement entretenues par des professionnels.
- ✓ Les prises électriques et multiprises ne doivent pas être surchargées. Elles doivent être débranchées lorsque l'on quitte la maison.
- ✓ Aucun appareil électrique ne doit être placé près d'un point d'eau (évier, baignoire etc.).
- ✓ Évitez de faire les lessives et d'utiliser le séchoir pendant que vous dormez ou quand vous partez.
- ✓ Le filtre du séchoir doit toujours être dépoussiéré.



Police : **101**



Numéro d'urgence pour toute l'Europe : **112**



Card Stop (pour bloquer les cartes bancaires) : **070/344 344**



00800 2123 2123
+32 2 518 2123

Doc stop (pour bloquer la carte d'identité, passeport ... à puce) :
00800/2123 2123

Numéros de
téléphone
d'urgence

Remerciements

Cette brochure a été réalisée grâce à la collaboration de deux institutions : Le SPP Intégration sociale et à la DG Sécurité et Prévention du SPF Intérieur. Ainsi qu'au travail de collaboration et soutien des conseillers en prévention vol, de conseillers en prévention incendie, de la Direction Prévention incendie, de mes collègues de la Direction Sécurité locale intégrale de la DG Sécurité et Prévention, de mes collègues du service des experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale et de leur coordination.

Nous remercions particulièrement le Directeur Général de la DG de la Sécurité et Prévention du SPF Intérieur, **Philip Willekens**, qui a accepté de produire une brochure différente et accessible à un plus grand nombre de citoyens.

Nous tenions à tous vous remercier pour votre travail, vos idées, vos collaborations dans le groupe de travail et/ou pour vos relectures.

Les Conseillers en prévention vol (CPV) :

Serge Martinuzzi, CPV - Ville de Charleroi

Marleen Coppens, CPV - ZP Montgomery

Luc Storms, CPV - ZP Marlow

Nathalie Marcoux, CPV - Ville La Louvière

Bernard Brachotte, CPV - Ville de La Louvière

Laurence Van Acker, CPV - ZP Bruxelles Nord

Ayachi Menouer, CPV - Ville de Mons

Kris Lippens, CPV - Ville Vilvoorde

Bénédicte Biron, CPV - Ville de Liège

Bruno Gathem, CPV - ZP Comines-Warneton

Serge De Coster, CPV - ZP Waterloo
Marc Dumont, CPV - Ville de Charleroi
Pedro Teixeira, CPV - Ville de Charleroi
José-Luis Luna Duran, CPV - Ville de Charleroi

Les Conseillers en prévention incendie (CPI) :

Ludo Popelier - CPI - Zone Flandre occidentale
Johan Vangeel - CPI - Zone Sud-Ouest du Limbourg
Jan Roose - CPI - Zone Sud-est Flandre orientale

Les experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale :

Samira Benayyad, Experte du vécu détachée à la CAAMI
Johnny Kean, Expert du vécu détaché à la CAAMI
Juliette Magnifico, Experte du vécu détachée au service des médiateurs fédéraux
Gabrielle Bonvarlez, Experte du vécu détachée au SPF Finances (Namur)
Charlet Cécile, Experte du vécu détachée à la Direction Sécurité locale intégrale (SLIV)

La coordination du service des experts du vécu :

Alicia Spitaels, Cheffe du service des experts du vécu
Frédéric Lemaire, Coordinateur francophone

La Direction Sécurité locale intégrale (SLIV) :

Pierre Thomas, Directeur, Direction Sécurité locale intégrale (entre 2014 et 2020)
Veerle Van Crombrugge, Program manager
Céline Delarue, Cheffe de la cellule Recherche/Développement
Sylvie Murengerantwari, Cheffe de la cellule Consultance
Astrid Nève, Consultante

Françoise Vandenput, Consultante
Cathy Grimmeau, Chercheur/ Développeur R&D
Stijn Thieren, Analyste/Evaluateur
Eric Valério, Consultant - Architecte

Pour la Direction Prévention incendie :

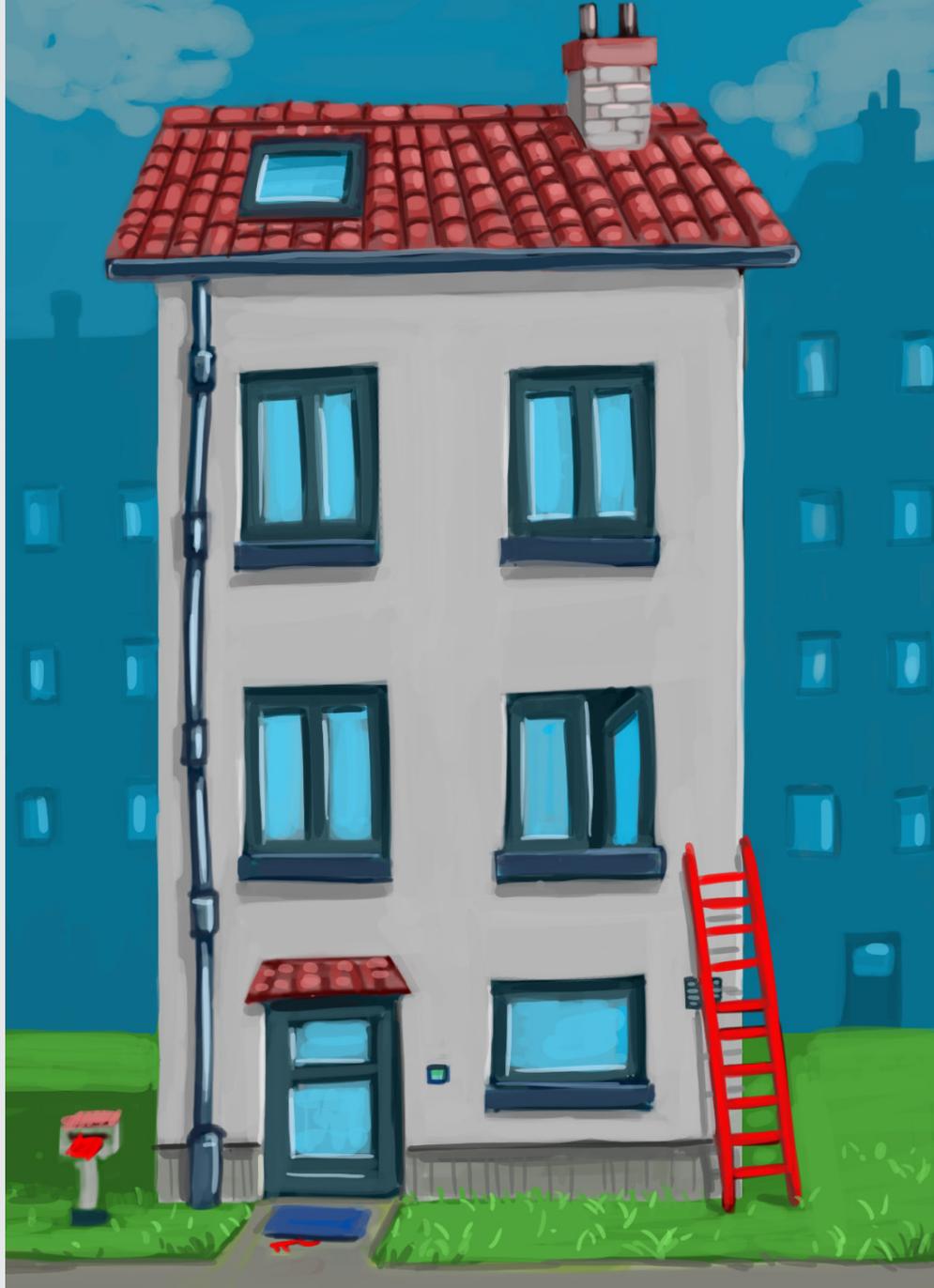
Maenhout Randy, Ingénieur

Pour le service communication du SPF Intérieur :

Gijs Thomas
Van De Velde Charlotte
Raphaël Greco, Directeur du service de communication
Christian-Michel Joiris pour son travail d'illustration
Cindy De Braeckenier pour son travail de mise en page

ASBL :

Culture et Santé asbl, pour sa formation et sa relecture
Alexia Brumagne, Chargée de projets - Cultures & Santé asbl



E.R. : DG Sécurité et Prévention - Philip Willekens - Boulevard Waterloo 76 - 1000 Bruxelles

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BETER SAMEN LEVEN
SPP INTÉGRATION SOCIALE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

